



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29.12.2020

L'AN DEUX MILLE VINGT LE VINGT NEUF DECEMBRE A DIX HUIT HEURES

Le Conseil Municipal de la commune de GROSBREUIL, dûment convoqué le vingt deux décembre deux mille vingt, s'est réuni, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur HILLAIRET Marc, Maire.

CONVOCACTION ELECTRONIQUE ENVOYEE LE : 22/12/2020

CONVOCACTION AFFICHEE ET INSEREE SUR LE SITE INTERNET LE : 22 et 23/12/2020

### DOCUMENTS TRANSMIS :

1. Convocation.
2. Modèle de Pouvoir.
3. Note de synthèse.

NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 19      Présents : 16      Votants : 19

### PRESENTS :

Marc HILLAIRET, Anne-Lise BRUNET, Henri PAUPION, Christiane DOUTEAU, Laëtitia BARRAIN (arrivée à 18h25 à la délibération n°2), Claude POIRAUD, Christophe BARDINI, Rachel KONASZEWSKI, Didier PROUTEAU, Xavier JOSLAIN, Mathilde TIGNOLA, Stéphanie BROSSET, Franck VRIGNON, Bernard ALINCANT, Chloé MERLET, Jérôme LAIDET.

EXCUSE : Alain GUILMENT a donné pouvoir à Christophe BARDINI

Peggy LOIZEAU a donné pouvoir à Stéphanie BROSSET

Marie NICOLAIZEAU a donné pouvoir à Mathilde TIGNOLA

SECRETAIRES DE SEANCE : Xavier JOSLAIN,

## 1. DEL 29.12.2020 - Budget place des Meuniers : Décision modificative n°2

Vu les circonstances du conseil municipal du 14.12.2020, il a été omis de voter la décision modificative n°2 du budget de construction de la place des meuniers inscrite à l'ordre du jour du 14.12.2020,

Vu les échanges avec la Préfecture de la Vendée,

Vu la nécessité de voter la décision modificative avant le 31.12.2020 et préalablement au vote concernant le recours à l'emprunt,

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à une décision modificative n°2 sur le budget place des meuniers en section d'investissement au chapitre 16 (chapitre de recettes) en crédit et 2313 (comptes de dépenses) en crédit. Ces écritures sont nécessaires pour pouvoir intégrer l'emprunt de 600 000.00 euros nécessaires pour la construction des commerces Place des meuniers.

La décision modificative proposée se décompose ainsi :

### BUDGET PLACE DES MEUNIERS 2020

#### DECISION MODIFICATIVE N°2

##### SECTION D'INVESTISSEMENT

Augmentation de crédits au chapitre 16	Montant Décision Modificative	Augmentation de crédits au chapitre 23	Montant Décision Modificative
R 1641	+ 50 000.00 €	D 2313	+ 50 000.00 €

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 1612-11,

Vu le budget primitif **2020** adopté par délibération du conseil municipal du 02/03/2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à :

VOIX CONTRE	ABSTENSION	VOIX POUR
0	3 Bernard ALINCANT, Chloé MERLET, Jérôme LAIDET	15

- D'approuver la décision modificative n°2 proposée du budget Place des Meuniers de l'exercice 2020 en section d'investissement.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire, Marc HILLAIRET ou son représentant pour mener ce dossier à bien.

## 2. DEL 29.12.2020 - Emprunt budget place des meuniers : Résultat de la consultation organismes de prêt et autorisation de signature

### ❖ Annexe : proposition crédit agricole

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2337-3,

Vu le budget annexe construction de commerces,

Considérant que par sa délibération du 18.02.2019 le Conseil municipal a décidé la réalisation du projet relatif à la construction de commerces sur la place des Meuniers.

- Le crédit total de ce projet est de : **779 753 € TTC**
- Le montant total des subventions obtenues est de : 179 753 €
- L'autofinancement est de : 0 €
- Il y a lieu de recourir à un emprunt à hauteur de : 600 000 €

Considérant que les collectivités locales et leurs établissements publics ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement,

Considérant que c'est à l'assemblée municipale qu'il revient de prendre la décision en la matière, à moins qu'elle ne soit déléguée au maire,

Vu la délibération du 16.11.2020,

Vu le résultat de la consultation auprès des organismes bancaires,

Après avis favorable de la commission des finances,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à :

VOIX CONTRE	ABSTENSION	VOIX POUR
2 Chloé MERLET, Jérôme LAIDET	2 Bernard ALINCANT, Laëtitia BARRAIN	15

### DECIDE

**Article 1** : d'autoriser le maire à signer le contrat de prêt auprès du CREDIT AGRICOLE dans les décisions suivantes :

- Montant: 600.000 €
- Durée : 25 ans
- Périodicité : trimestrielle
- Taux : 0.79 %
- Montant d'une échéance constante : 6.617,89 €
- Frais de dossier : 600 €

**Article 2** : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Article 3** : Le maire et le receveur municipal seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Séance levée à 18h45.

Le Maire,

Marc HILLAIRET.

### Liste des délibérations du Conseil Municipal du 29.12.2020

1. DEL 29.12.2020 - Budget place des Meuniers : Décision modificative n°2
2. DEL 29.12.2020 - Emprunt budget place des meuniers : Résultat de la consultation organismes de prêt et autorisation de signature

## Signatures de la Séance du Conseil Municipal

Marc	HILLAIRET	
Anne-Lise	BRUNET	
Henri	PAUPION	
Christiane	DOUTEAU	
Alain	GUILMENT	Excusé
Laëtitia	BARRAIN	
Claude	POIRAUD	
Marie	NICOLAIZEAU	Excusée
Christophe	BARDINI	
Rachel	KONASZEWSKI	
Didier	PROUTEAU	
Mathilde	TIGNOLA	
Xavier	JOSLAIN	
Stéphanie	BROSSET	
Franck	VRIGNON	
Peggy	LOIZEAU	Excusée
Bernard	ALINCANT	
Chloé	MERLET	
Jérôme	LAIDET	